

---

# Fiches thématiques

---

## Avertissement

Une partie importante des statistiques diffusées dans cette publication s'appuie sur la base Non-salariés produite par l'Insee à partir de plusieurs sources administratives issues notamment des déclarations effectuées par les non-salariés auprès des organismes chargés de leur protection sociale. Cette source permet de connaître l'emploi et les revenus des non-salariés depuis 2006. Elle fournit également des informations sur le cumul d'activités salariée et non salariée. Compte tenu des délais de déclaration puis de traitement et d'expertise des données individuelles, l'année de référence des statistiques présentées dans cette édition est 2011.

Les comparaisons internationales se fondent sur des données harmonisées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Les effectifs d'auto-entrepreneurs économiquement actifs publiés ici s'écartent de ceux publiés précédemment par l'Insee, du fait d'une restriction de périmètre dans les fichiers transmis par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acosse) à l'Insee, qui conduisait à en sous-estimer le nombre.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 1.1 Dirigeants d'entreprise

**F**in 2011, dans l'ensemble des **secteurs d'activité** hors agriculture, 2,58 millions de personnes dirigent une entreprise, à titre principal ou en complément d'une autre activité. Ces entrepreneurs présentent une grande variété de profils : pour certains il s'agit d'une activité d'appoint, notamment pour une partie des auto-entrepreneurs ; d'autres dirigent de grandes entreprises présentes à l'international. Les statuts sous lesquels ils exercent sont également variés. La grande majorité (2,41 millions, soit 93,5 %) sont affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : ils sont **entrepreneurs individuels « classiques », auto-entrepreneurs (AE) ou gérants majoritaires** de SARL. Les autres (168 000, soit 6,5 %) ont un statut de salarié de leur entreprise : ils sont présidents ou directeurs généraux de sociétés anonymes (SA), présidents de sociétés par actions simplifiées (SAS), gérants minoritaires de SARL, gérants non associés de sociétés en nom collectif (SNC) ou dirigeants de groupements d'intérêt économique (GIE). Au final, près de la moitié des dirigeants d'entreprise a choisi le statut d'entrepreneur individuel « classique », plus du quart exerce son activité comme gérant majoritaire de société et près d'un cinquième est auto-entrepreneur. Les **dirigeants salariés** de SA ou SAS sont très minoritaires (3 %), de même que les gérants minoritaires de SARL.

Le choix du statut dépend du type d'activité exercée, du secteur, de la taille de l'entreprise et du volume d'activité. Dans la santé et action sociale, plus de neuf dirigeants sur dix ont ainsi opté pour le statut d'entrepreneur individuel « classique », les sociétés d'exercice libéral (SEL) demeurant minoritaires. Les gérants majoritaires de sociétés sont davantage présents dans le commerce et la construction, alors que dans les services aux entreprises et mixtes et les services aux particuliers, un quart des dirigeants sont auto-entrepreneurs. Les dirigeants de SA ou SAS sont surreprésentés dans l'industrie (11 % des dirigeants d'entreprise), secteur où les entreprises sont en moyenne de plus grande

taille que dans les services et davantage soumises à la concurrence internationale ; ils sont quasiment absents de la santé et des services aux particuliers.

Les femmes sont minoritaires parmi les dirigeants d'entreprise, encore plus chez les salariés (19 %) que chez les **non-salariés** (33 %). Elles représentent 17 % des dirigeants de SA ou SAS, 25 % des gérants majoritaires, 36 % des entrepreneurs individuels « classiques » et 39 % des auto-entrepreneurs.

Le **revenu d'activité** est en moyenne deux fois plus élevé pour les dirigeants salariés que pour les non-salariés. Il atteint ainsi 7 660 euros nets par mois pour les dirigeants de SA ou SAS et même 11 650 pour les dirigeants de SNC ou GIE, contre 3 390 euros pour les entrepreneurs individuels « classiques ». Les écarts de revenu selon le statut sont particulièrement élevés dans le bas de l'échelle des revenus. Hors revenus nuls, 10 % des entrepreneurs individuels « classiques » perçoivent un revenu d'activité inférieur à 400 euros, contre 2 090 euros pour les 10 % des dirigeants de SA ou SAS dans le bas de l'échelle. Les écarts restent importants également dans le haut de la distribution : 10 % des dirigeants de SA ou SAS perçoivent un revenu d'activité supérieur à 14 200 euros, contre 8 070 euros pour les 10 % d'entrepreneurs individuels « classiques » du haut de l'échelle.

Les écarts de revenu entre dirigeants salariés et non salariés s'expliquent en grande partie par la taille de l'entreprise : pour les salariés comme pour les non-salariés, le revenu croît globalement avec la taille de l'entreprise, et les salariés dirigent des entreprises en moyenne de plus grande taille. Les non-salariés sont seuls dans leur entreprise dans 77 % des cas ; 19 % d'entre eux travaillent dans des entreprises de 2 à 4 personnes, et seuls 4 % sont à la tête d'entreprises de cinq personnes ou plus. À l'inverse, 10 % des dirigeants salariés sont les seuls employés de leur entreprise, 25 % travaillent dans des entreprises de 2 à 4 personnes, et 65 % dans des entreprises de cinq personnes ou plus. ■

### Définitions

Secteurs d'activité, entrepreneurs individuels « classiques », auto-entrepreneurs, gérants majoritaires de société, dirigeants salariés, non-salariés, revenu d'activité : voir annexe *Glossaire*.

# Dirigeants d'entreprise 1.1

## 1. Répartition des dirigeants par statut juridique et secteur d'activité en 2011

en %

	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Non-salariés			Salariés			Ensemble
		Entrepreneurs individuels		Gérants majoritaires de société	Dirigeants de SA ou de SAS	Gérants minoritaires de SARL	Autres dirigeants (SNC, GEI, etc.)	
		Auto-entrepreneurs actifs	Hors auto-entrepreneurs					
Industrie (hors artisanat commercial)	136	20,8	30,4	30,4	10,7	7,5	0,2	100,0
Construction	382	17,1	42,2	32,6	2,4	5,6	0,1	100,0
Commerce et artisanat commercial	540	17,1	40,1	36,2	4,0	2,5	0,1	100,0
Transports	69	3,5	57,4	28,0	4,8	6,3	0,0	100,0
Services aux entreprises et mixtes	556	25,3	36,3	29,0	5,6	3,6	0,2	100,0
Services aux particuliers	504	27,7	43,5	25,9	0,8	2,1	0,0	100,0
Santé et action sociale	391	4,5	91,2	3,8	0,2	0,3	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>2 578</b>	<b>18,9</b>	<b>47,9</b>	<b>26,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

Champ : France, ensemble des dirigeants salariés dont la catégorie socioprofessionnelle commence par 2, et ensemble des non-salariés, hors agriculture.  
Source : Insee, base Non-salariés et DADS.

## 2. Caractéristiques et revenus des dirigeants en 2011

en euros

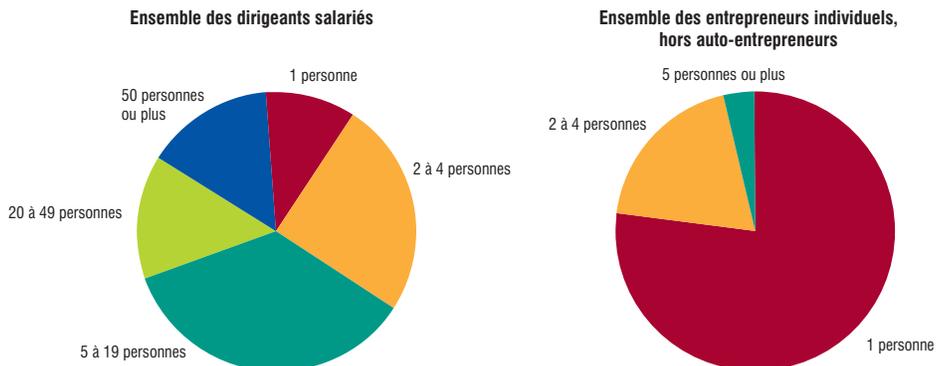
	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Part des femmes (en %)	Revenu mensuel moyen	Part des revenus nuls (en %)	Dispersion des revenus (hors revenus nuls)		
					La moitié gagne plus de... <sup>1</sup>	10 % gagnent moins de... <sup>1</sup>	10 % gagnent plus de... <sup>1</sup>
Auto-entrepreneur	487	39,0	460	3,9	270	30	1 210
Entrepreneur individuel (hors AE)	1 236	36,0	3 390	7,6	2 120	400	8 070
Gérant majoritaire de société	688	25,1	3 020	17,4	2 000	580	6 220
<b>Ensemble non-salariés</b>	<b>2 410</b>	<b>33,5</b>	<b>2 600</b>	<b>9,8</b>	<b>1 530</b>	<b>140</b>	<b>6 510</b>
Dirigeant de SA ou de SAS	85	16,8	7 660	///	5 420	2 090	14 200
Gérant minoritaire de SARL	82	21,4	3 010	///	2 310	910	5 540
Autres (SNC, GIE)	2	15,0	11 650	///	7 400	2 200	23 390
<b>Ensemble salariés</b>	<b>168</b>	<b>19,0</b>	<b>5 470</b>	<b>///</b>	<b>3 540</b>	<b>1 220</b>	<b>10 890</b>

1. Hors revenus nuls.

Champ : France, ensemble des dirigeants salariés dont la catégorie socioprofessionnelle commence par 2, et ensemble des non-salariés, hors agriculture.  
Note : les revenus sont nets de cotisations sociales mais pas de contributions sociales (CSG-CRDS).

Source : Insee, base Non-salariés et DADS.

## 3. Répartition par taille d'entreprise en 2011



Champ : France, ensemble des dirigeants salariés dont la catégorie socioprofessionnelle commence par 2, et ensemble des non-salariés, hors agriculture.  
Note : le dirigeant est compris dans les effectifs. Les entreprises sont entendues au sens d'unités légales.

Source : Insee, base Non-salariés et DADS.

## 1.2 Effectifs et revenus d'activité par grand secteur

**F**in 2011, 2,41 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée, dans l'ensemble des secteurs d'activité (hors agriculture). Elles représentent 9 % des personnes en emploi dans les secteurs non agricoles.

Le **commerce**, les **services aux entreprises et mixtes** et les **services aux particuliers** hors santé regroupent chacun environ 20 % des non-salariés, la **santé et action sociale** 17 % et la **construction** 14 %. Les **non-salariés** sont très peu nombreux dans l'**industrie** et les **transports**.

Les **auto-entrepreneurs** (AE) actifs économiquement, au nombre de 487 000 fin 2011, sont davantage présents dans les services aux entreprises et mixtes, et les services aux particuliers (près de 30 % des non-salariés de ces secteurs). À l'inverse, ils sont très peu nombreux dans les transports en raison de l'importance des frais liés à ces activités, et dans la santé où nombre de professions ne sont pas ouvertes à ce statut.

En 2011, le **revenu d'activité** moyen des non-salariés dans l'ensemble des secteurs (AE inclus) est de 2 600 euros nets par mois. Les **indépendants « classiques »** gagnent en moyenne 3 100 euros contre 460 euros pour les AE ; parmi ces derniers, l'activité non salariée est dans un cas sur trois complémentaire à une activité salariée.

Pour les indépendants « classiques », le revenu mensuel moyen varie de 1 480 euros dans les services aux particuliers à 4 270 euros dans les services aux entreprises et mixtes, et il atteint 5 550 euros dans la santé. Pour les AE, les écarts sont plus limités et la hiérarchie est différente : le revenu mensuel moyen est le plus faible dans le commerce (320 euros) et le plus élevé dans la construction (640 euros). L'écart relatif entre indépendants « classiques » et AE est minimum dans les services aux particuliers et dans la construction. Il est maximum dans la santé et l'action sociale, secteur où les AE se concentrent dans certaines professions non réglementées et souvent peu rémunératrices.

Depuis 2006, les effectifs de non-salariés hors AE sont stables. Entre 2006 et 2011, le nombre d'indépendants « classiques » diminue dans l'industrie (- 13 %) et le commerce (- 9 %), mais augmente dans la santé (+ 9 %). Les effectifs y compris AE progressent de 26 % sur la période, très fortement dans les services aux entreprises et mixtes, et les services aux particuliers (+ 47 % et + 38 %). La création du statut d'auto-entrepreneur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 a engendré un afflux massif vers le non-salariat. Ainsi, 185 000 AE étaient économiquement actifs fin 2009, 379 000 fin 2010 et 487 000 fin 2011. Dans leur très grande majorité, les AE sont des créateurs de nouvelles entreprises. Cependant, certains non-salariés, qui exerçaient une activité indépendante sous le régime classique, ont changé de statut pour devenir auto-entrepreneurs.

Entre 2006 et 2011, le revenu moyen des indépendants « classiques » augmente de 2,9 % en euros constants sur l'ensemble des secteurs (hors agriculture). La récession de 2008-2009 s'est traduite par une baisse généralisée du revenu des indépendants « classiques ». Elle est particulièrement importante dans les services aux entreprises et mixtes en 2008 et 2009, mais est suivie d'une forte reprise en 2010-2011 qui efface l'effet de la crise. La hausse du revenu moyen entre 2009 et 2011, dans un contexte de croissance économique modérée, peut aussi s'expliquer par la montée en charge du statut d'AE qui, en attirant depuis 2009 des indépendants ayant de faibles revenus, crée un effet de sélection jouant à la hausse sur le revenu moyen des indépendants « classiques ». Dans la construction et les transports, le revenu moyen continue de baisser après 2009. Dans le secteur de la santé, la crise a un effet peu marqué et le revenu moyen repart à la hausse dès 2009.

Le revenu moyen y compris AE diminue quant à lui de 14 % en euros constants sur la période, en raison de l'augmentation du nombre d'AE conjuguée à la faiblesse de leur revenu d'activité, qui pèse sur le revenu moyen de l'ensemble. Le revenu moyen des AE, quant à lui, reste stable en euros constants entre 2009 et 2011. ■

### Définitions

**Commerce, construction, industrie, santé et action sociale, services aux entreprises et mixtes, services aux particuliers, transports** : voir annexes *Glossaire et Regroupements sectoriels*.

**Auto-entrepreneurs, indépendants « classiques », non-salariés, revenu d'activité** : voir annexe *Glossaire*.

# Effectifs et revenus d'activité par grand secteur 1.2

## 1. Effectifs non salariés et revenus nets moyens par grand secteur d'activité en 2011

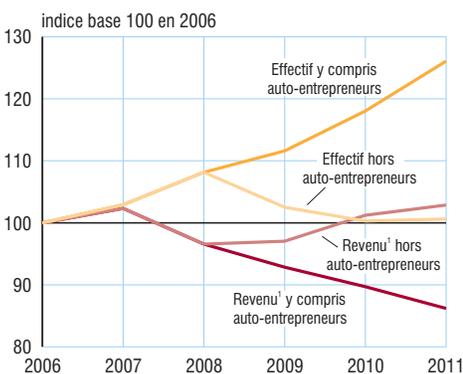
	Effectif total au 31/12 (milliers)			Part des auto-entrepreneurs (%)	Revenu mensuel moyen (euros)		
	Ensemble	Hors auto-entrepreneurs	Auto-entrepreneurs		Ensemble	Hors auto-entrepreneurs	Auto-entrepreneurs
Industrie (hors artisanat commercial)	105	77	28	27,0	1 830	2 300	400
Construction	332	267	65	19,6	2 010	2 310	640
Commerce et artisanat commercial	475	383	92	19,4	1 930	2 300	320
Transports	58	56	2	4,2	1 740	1 790	390
Services aux entreprises et mixtes	479	339	141	29,3	3 230	4 270	540
Services aux particuliers	468	328	140	29,8	1 180	1 480	410
Santé et action sociale	380	362	18	4,6	5 340	5 550	400
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>2 410</b>	<b>1 924</b>	<b>487</b>	<b>20,2</b>	<b>2 600</b>	<b>3 100</b>	<b>460</b>

1. Y compris secteurs indéterminés.

Champ : France, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 2. Évolutions du revenu moyen et des effectifs entre 2006 et 2011



1. En euros constants.

Champ : France, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

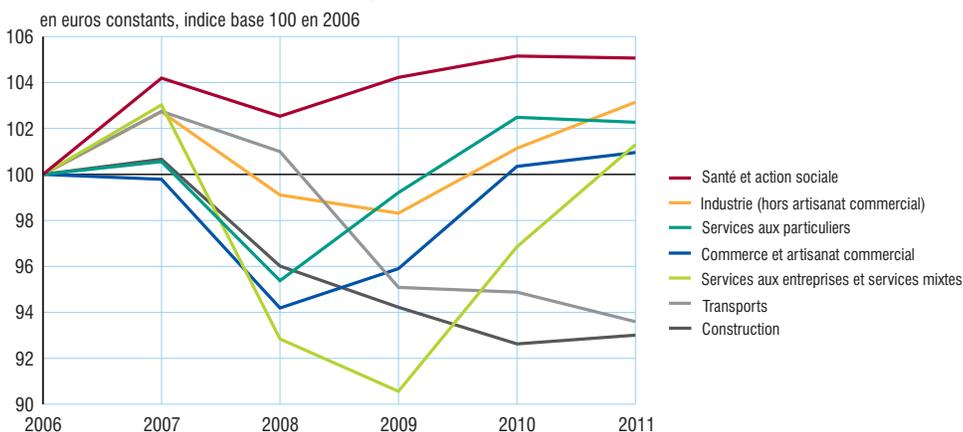
## 3. Évolution des effectifs par secteur entre fin 2006 et fin 2011

	en %	
	Hors auto-entrepreneurs	Y compris auto-entrepreneurs
Industrie (hors artisanat commercial)	-12,8	19,4
Construction	-2,2	21,7
Commerce et artisanat commercial	-9,4	12,5
Transports	1,9	6,4
Services aux entreprises et services mixtes	4,1	47,4
Services aux particuliers	-3,4	37,6
Santé et action sociale	9,2	14,4
<b>Ensemble</b>	<b>0,6</b>	<b>26,1</b>

Champ : France, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 4. Évolution du revenu moyen par grand secteur



Champ : France, hors taxés d'office et hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.3 Disparités de revenu des indépendants « classiques »

En 2011, sur l'ensemble des **secteurs d'activité** (hors agriculture), 10 % des **indépendants « classiques »** perçoivent un **revenu d'activité** nul. Pour un **entrepreneur individuel**, un revenu nul est le reflet d'un exercice déficitaire. Les **gérants majoritaires**, quant à eux, peuvent choisir de se verser une rémunération ou des dividendes ; leur revenu peut être nul même quand l'exercice est bénéficiaire. La part des revenus nuls est la plus élevée dans les services aux entreprises et mixtes (13 %), avec en particulier un pic dans l'immobilier (25 %). Dans la construction et la santé, à l'inverse, seuls 6 % et 2 % des indépendants « classiques » n'ont tiré aucune rémunération de leur activité non salariée.

Parmi l'ensemble des indépendants « classiques » qui ont dégagé un revenu positif, 10 % gagnent moins de 440 euros nets par mois (1<sup>er</sup> **décile** ou **D1**). Ce seuil est particulièrement faible dans les services aux particuliers et le commerce (environ 270 euros), alors que la part des revenus nuls y est déjà élevée (11 %). À l'inverse, il est le plus élevé dans la construction et surtout la santé, deux secteurs qui concentrent aussi une faible part de revenus nuls.

À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, 10 % des indépendants « classiques » gagnent plus de 7 470 euros nets par mois (9<sup>e</sup> **décile** ou **D9**) et 1 % plus de 22 340 euros (99<sup>e</sup> **centile** ou **C99**). Dans les services aux particuliers et les transports, les D9 sont les plus faibles (inférieurs à 4 000 euros). À l'inverse, ils sont les plus élevés dans les services aux entreprises et mixtes et dans la santé (respectivement 10 460 et 11 490 euros). Ils atteignent même 12 300 euros dans les activités financières et d'assurance, 15 650 euros pour les médecins, 16 180 euros pour les dentistes et 20 720 euros dans les activités juridiques et comptables. Enfin, le 99<sup>e</sup> centile est le plus élevé dans les services aux entreprises et mixtes (37 300 euros), devant la santé (26 880 euros).

Pour mesurer les inégalités de revenu, le **rapport interdécile**, rapport entre D9 et D1, est couramment utilisé. Sur l'ensemble des secteurs (hors agriculture), le rapport interdécile des revenus d'activité des

indépendants « classiques » atteint 17, ce qui témoigne d'une dispersion beaucoup plus forte que pour les salariés du secteur privé (4,1). Cela s'explique par le poids à la fois des très hauts et des très bas revenus. En effet, le D1 du revenu des indépendants « classiques » est de moitié inférieur à celui des salariés (860 euros). C'est l'inverse pour le D9, et plus encore pour le C99, respectivement 2,0 et 2,7 fois plus élevés que ceux des salariés (3 510 euros et 8 280 euros).

Les revenus des indépendants « classiques » sont plus concentrés que ceux des salariés. Ainsi, à eux seuls, les 10 % d'indépendants les mieux rémunérés concentrent 41 % des revenus, contre 33 % pour les salariés ; les 1 % d'indépendants les mieux payés concentrent 11 % des revenus, contre 9 % pour les salariés.

Les inégalités de revenu sont plus faibles dans les transports ou la construction (rapport interdécile égal à 7) et sont plus fortes dans les services aux entreprises et mixtes ou dans le commerce (20). Dans ces deux derniers secteurs, les revenus sont plus dispersés que dans l'ensemble des secteurs, que ce soit dans la première moitié de la distribution ou dans la seconde.

Entre 2006 et 2011, la dispersion des revenus des indépendants « classiques », mesurée par le rapport interdécile, s'est réduite. La médiane (5<sup>e</sup> **décile** ou **D5**) et le D9 évoluent faiblement sur la période. Ainsi, le rapport D9/D5, qui mesure les inégalités dans la 2<sup>nd</sup>e moitié de la distribution, est lui aussi stable. En revanche, le 1<sup>er</sup> **décile** augmente fortement depuis 2009 (ce qui donne une évolution de + 15 % en euros constants sur 2006-2011), de sorte que le ratio D5/D1 diminue. Cette évolution est liée à la création du statut d'**auto-entrepreneur** en 2009 qui, en attirant des indépendants ayant de faibles revenus, crée un effet de sélection pour les indépendants « classiques ».

Tout en haut de l'échelle, le C99 est en forte hausse depuis 2009, après une légère baisse en 2008. Au total, il progresse de 6 % entre 2006 et 2011. ■

### Définitions

**Secteurs d'activité, indépendants « classiques », revenu d'activité, entrepreneur individuel, gérant majoritaire auto-entrepreneur** : voir annexe *Glossaire*.

**Rapport interdécile, déciles (D1, D5, D9), quartiles (Q1, Q3), 99<sup>e</sup> centile (C99)** : voir annexe *Glossaire*.

# Disparités de revenu des indépendants « classiques » 1.3

## 1. Dispersion des revenus d'activité des indépendants « classiques » par secteur en 2011

en euros

	Effectifs au 31/12 (milliers)	Part des revenus nuls (en %)	Dispersion hors revenus nuls					
			D1	Q1	Médiane	Q3	D9	C99
Industrie (hors artisanat commercial)	77	10,2	360	870	1 820	3 260	5 360	13 130
Construction	267	5,9	660	1 210	1 970	3 020	4 610	10 570
Commerce et artisanat commercial	383	11,3	280	760	1 620	3 080	5 650	16 560
Transports	56	7,4	540	920	1 400	2 340	3 700	9 350
Services aux entreprises et mixtes	339	13,4	510	1 250	2 770	5 500	10 460	37 300
Services aux particuliers	328	11,3	270	640	1 180	1 990	3 340	9 210
Santé et action sociale	362	2,3	1 270	2 440	4 170	7 090	11 490	26 880
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>1 924</b>	<b>9,8</b>	<b>440</b>	<b>1 020</b>	<b>2 070</b>	<b>4 030</b>	<b>7 470</b>	<b>22 340</b>

1. Y compris secteurs indéterminés.

Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors taxés d'office.

Source : Insee, base Non-salariés.

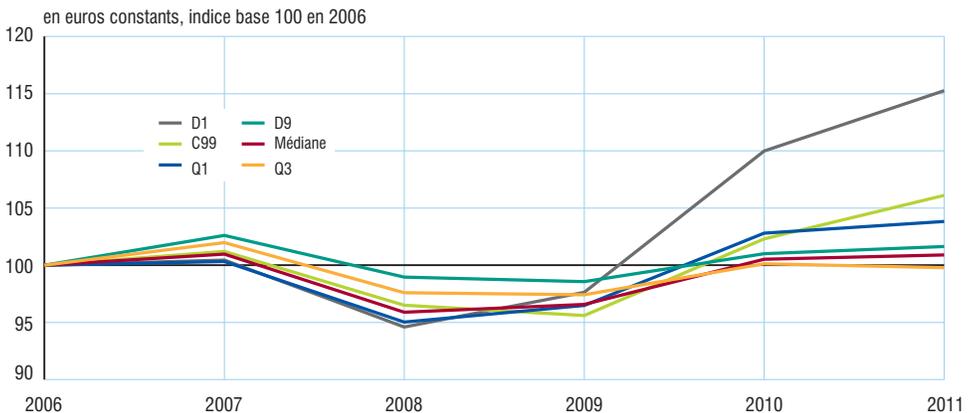
## 2. Indicateurs d'inégalités par secteurs en 2011

	Indicateur de dispersion (hors revenus nuls)			
	Q3/Q1	D9/D1	D5/D1	D9/D5
Industrie (hors artisanat commercial)	3,8	15,1	5,1	2,9
Construction	2,5	7,0	3,0	2,3
Commerce et artisanat commercial	4,0	20,0	5,7	3,5
Transports	2,5	6,8	2,6	2,6
Services aux entreprises et mixtes	4,4	20,6	5,5	3,8
Services aux particuliers	3,1	12,4	4,4	2,8
Santé et action sociale	2,9	9,0	3,3	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>4,0</b>	<b>17,0</b>	<b>4,7</b>	<b>3,6</b>

Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors taxés d'office.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 3. Évolution des quantiles entre 2006 et 2011



Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs, hors revenus nuls et hors taxés d'office.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.4 Pluriactivité

**F**in 2011, dans l'ensemble des **secteurs d'activité** hors agriculture, 362 000 **non-salariés** (soit 15 % des effectifs) sont **pluri-actifs**, c'est-à-dire cumulent une activité salariée et non salariée. L'activité non salariée est l'activité principale dans moins de trois cas sur dix ou constitue un complément à une activité salariée. La pluriactivité peut être temporaire : certains créateurs d'entreprise préfèrent conserver leur emploi salarié le temps de développer leur activité non salariée et de s'assurer de sa rentabilité, puis basculent vers le non-salariat. Elle peut aussi être durable, l'activité non principale offrant alors une ressource complémentaire.

Plus de 40 % des non-salariés pluriactifs occupent simultanément un emploi d'ouvrier ou d'employé, cette proportion approchant 75 % dans la construction. À l'autre bout de l'échelle, 35 % des non-salariés pluriactifs sont cadres ou dirigeants salariés. Cette proportion atteint 42 % dans les services aux entreprises et mixtes et même 61 % dans la santé et action sociale (cas des médecins libéraux qui exercent une activité salariée à l'hôpital ou en centre de santé en marge de leur activité en cabinet).

Dans tous les secteurs sauf la santé, les pluriactifs exerçant leur activité salariée dans le même secteur que leur activité non salariée sont minoritaires ; pour eux, l'activité de complément n'est pas un prolongement de l'activité principale dans un autre cadre, mais correspond à une activité différente.

Les **auto-entrepreneurs** (AE) sont plus souvent pluriactifs que les **indépendants « classiques »** : en moyenne, 33 % des auto-entrepreneurs sont pluriactifs, contre 10 % des indépendants « classiques ». La pluriactivité est peu répandue dans la construction (4 % des indépendants « classiques » et 21 % des auto-entrepreneurs) et limitée dans le commerce. Elle est plus courante dans les services aux entreprises et services mixtes et dans les services aux particuliers : dans chacun de ces secteurs, la

pluriactivité concerne environ 10 % des indépendants « classiques » et 40 % des auto-entrepreneurs. Mais c'est dans la santé et l'action sociale que la part de pluriactifs est la plus fréquente, chez les auto-entrepreneurs (49 %) comme chez les indépendants « classiques » (18 %).

Quel que soit le secteur d'activité ou le statut juridique (auto-entrepreneur ou indépendant « classique »), les **monoactifs** dégagent de leur activité non salariée un **revenu** plus élevé que les pluriactifs. En moyenne, le revenu des indépendants « classiques » monoactifs est supérieur de 20 % à celui des pluriactifs (3 160 euros contre 2 580 euros). L'écart est limité à 10 % dans la santé. Dans le commerce ou l'industrie, en revanche, le revenu non salarié des monoactifs est plus de 2,5 fois plus élevé que celui des pluriactifs.

Néanmoins, quel que soit le secteur ou le statut juridique, les pluriactifs ont en moyenne un revenu global (somme des revenus d'activité salariée et non salariée) plus élevé que les monoactifs. Pour les indépendants « classiques », le revenu global des pluriactifs est supérieur en moyenne de 73 % à celui des monoactifs (avec un écart minimum dans la santé et maximum dans les transports). Pour les auto-entrepreneurs, l'écart est encore plus marqué : le revenu global des pluriactifs est près de quatre fois plus élevé que le revenu des monoactifs.

En dehors de la santé, la majeure partie de la rémunération des pluriactifs provient de leur activité salariée. Pour les indépendants « classiques », le revenu salarié représente les deux tiers du revenu global dans la construction et dans les services aux entreprises et mixtes. Cette part atteint 72 % dans le commerce, les services aux particuliers ou les transports et 78 % dans l'industrie. À l'inverse, dans la santé, l'activité salariée ne représente que 29 % du revenu global. Pour les auto-entrepreneurs pluriactifs, l'activité salariée est l'activité principale dans neuf cas sur dix : elle rapporte en moyenne 84 % du revenu total. ■

### Définitions

**Auto-entrepreneurs, catégorie socioprofessionnelle, indépendants « classiques », monoactifs, non-salariés, pluriactifs, revenu (d'activité), secteurs d'activité** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- Voir *dossier* « Les revenus d'activité des médecins libéraux récemment installés : évolutions récentes et contrastes avec leurs aînés ».

## 1. Caractéristiques des pluriactifs en 2011

en %

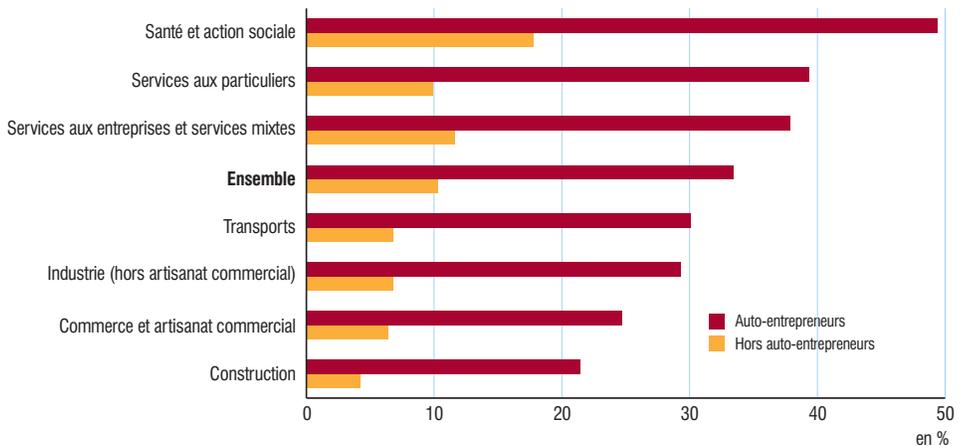
	Effectif des pluriactifs (en milliers)	Proportion de pluriactifs parmi l'ensemble des non-salariés			Catégorie socioprofessionnelle de l'activité salariée			Part travaillant dans le même secteur
		Femmes	Hommes	Ensemble	Cadre ou dirigeant	Profession intermédiaire	Employé ou ouvrier	
Industrie (hors artisanat commercial)	14	21,1	9,9	<b>12,9</b>	19,4	22,0	58,6	22,1
Construction	25	19,1	7,2	<b>7,6</b>	11,3	14,5	74,2	30,1
Commerce et artisanat commercial	47	10,4	9,8	<b>10,0</b>	19,7	19,6	60,7	27,0
Transports	5	18,4	6,4	<b>7,8</b>	19,3	13,4	67,3	33,1
Services aux entreprises et mixtes	93	20,4	18,9	<b>19,3</b>	41,8	21,5	36,8	39,2
Services aux particuliers	87	17,3	19,9	<b>18,7</b>	19,8	28,3	51,9	45,1
Santé et action sociale	73	18,2	20,6	<b>19,3</b>	61,1	27,9	11,0	72,3
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>362</b>	<b>16,9</b>	<b>14,1</b>	<b>15,0</b>	<b>34,5</b>	<b>23,3</b>	<b>42,2</b>	<b>42,8</b>

1. Y compris non-salariés dont le secteur d'activité n'est pas déterminé.

Champ : France, ensemble des pluriactifs au 31 décembre 2011, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 2. Part des pluriactifs selon le secteur d'activité et le statut juridique en 2011



Champ : France, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 3. Revenus des pluriactifs en 2011

en euros

	Hors auto-entrepreneurs			Auto-entrepreneurs		
	Monoactifs	Pluriactifs		Monoactifs	Pluriactifs	
	Revenu moyen non salarié	Revenu moyen non salarié	Revenu global moyen	Revenu moyen non salarié	Revenu moyen non salarié	Revenu global moyen
Industrie (hors artisanat commercial)	2 400	870	4 040	480	220	1 720
Construction	2 360	1 110	3 330	700	430	1 930
Commerce et artisanat commercial	2 380	930	3 340	350	220	1 830
Transports	1 850	920	3 270	450	250	1 890
Services aux entreprises et mixtes	4 540	2 070	6 260	630	390	2 530
Services aux particuliers	1 550	730	2 710	480	290	1 780
Santé et action sociale	5 630	5 160	7 240	460	330	1 890
<b>Ensemble</b>	<b>3 160</b>	<b>2 580</b>	<b>5 480</b>	<b>520</b>	<b>320</b>	<b>2 050</b>

Champ : France, monoactifs et pluriactifs au 31 décembre 2011, hors agriculture.

Note : les revenus (y compris salaires) sont nets de cotisations sociales mais pas de contributions sociales (CSG-CRDS).

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.5 Emploi et revenu selon le sexe

**F**in 2011, 807 000 femmes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée (hors agriculture). Elles représentent 33 % de l'ensemble des **non-salariés**, alors qu'elles forment 41 % des salariés du secteur privé. Les **secteurs d'activité** les plus féminisés sont la santé, où les femmes sont majoritaires, et les services aux particuliers, notamment les services personnels (coiffure, soins de beauté, etc.). À l'inverse, seulement 4 % des non-salariés de la construction sont des femmes.

En dehors de la construction, les femmes non salariées optent plus souvent que les hommes pour le statut d'**auto-entrepreneur** (AE). 49 % des femmes qui exercent dans l'industrie ont choisi ce statut, contre 19 % des hommes ; elles y exercent alors des activités souvent peu lucratives, telles que la fabrication d'articles de bijouterie fantaisie ou l'habillement.

Moins nombreuses que les hommes, les femmes sont aussi moins rémunérées : en 2011, elles ont retiré en moyenne 2 070 euros nets par mois de leur activité non salariée, soit 28 % de moins que les hommes (2 860 euros). Cet écart de rémunération est plus faible si l'on considère les seuls **indépendants « classiques »** (- 24 %) ou les AE (- 20 %). Il est plus accentué globalement en raison de la surreprésentation des femmes dans l'auto-entreprenariat, où les revenus sont très faibles.

Dans les professions de santé, en moyenne plus rémunératrices, les femmes gagnent presque deux fois moins que les hommes : le métier exercé, le temps de travail, l'ancienneté ou la localisation expliquent en partie cet écart. La différence de **revenu** atteint son maximum dans l'industrie, où les femmes perçoivent 840 euros par mois en moyenne, soit 61 % de moins que leurs homologues masculins (2 180 euros). Cet écart s'explique en partie par le poids des auto-entrepreneuses, mais il reste conséquent parmi les indépendants « classiques » (48 % de moins, contre 24 % tous secteurs confondus). L'écart est

plus modéré dans le commerce et les transports.

Les écarts de revenu entre femmes et hommes s'observent tout au long de l'échelle des revenus. Hors AE, elles déclarent un peu plus souvent qu'eux un revenu nul (10,3 % contre 9,6 %). Parmi celles qui ont dégagé un revenu positif, la moitié ont perçu moins de 1 830 euros, soit un revenu médian inférieur de 16 % à celui des hommes (2 180 euros). Aux deux extrémités de la distribution, l'écart est plus prononcé : 10 % des femmes ont gagné moins de 360 euros par mois et 10 % plus de 6 020 euros, niveaux inférieurs de plus d'un quart aux déciles de revenu correspondants pour les hommes (490 euros pour le premier décile, 8 200 euros pour le dernier). Les inégalités de revenu, mesurées par le **rapport interquartile** ou par le **rapport inter-décile**, sont comparables pour les deux populations.

Les inégalités entre hommes et femmes tendent cependant à se réduire légèrement. Depuis 2006, l'emploi non salarié féminin est plus dynamique que l'emploi non salarié masculin, y compris ou hors AE. Parmi les indépendants « classiques », les effectifs féminins ont augmenté de 5 % entre 2006 et 2011, alors que les effectifs masculins ont diminué de 1 %. La part des femmes a augmenté continûment sur la période, passant de 30,8 % en 2006 à 32,1 % en 2011 (33,5 % sur l'ensemble y compris AE). Davantage présentes dans des secteurs peu touchés par la crise comme la santé, les femmes ont par ailleurs bénéficié d'une évolution de revenu plus favorable que les hommes sur cette période. Le revenu des indépendantes « classiques » a ainsi dépassé dès 2010 son niveau d'avant la crise. Entre 2006 et 2011, il a augmenté de 8 % en euros constants contre seulement 2 % pour leurs homologues masculins. Cette évolution plus favorable pour les femmes s'observe également pour l'ensemble des non-salariés, y compris AE. ■

### Définitions

**Auto-entrepreneurs, indépendants « classiques », non-salariés, revenu (d'activité), secteur d'activité** : voir *annexe Glossaire*.

**Rapport interquartile, rapport inter-décile** : voir *annexe Glossaire*.

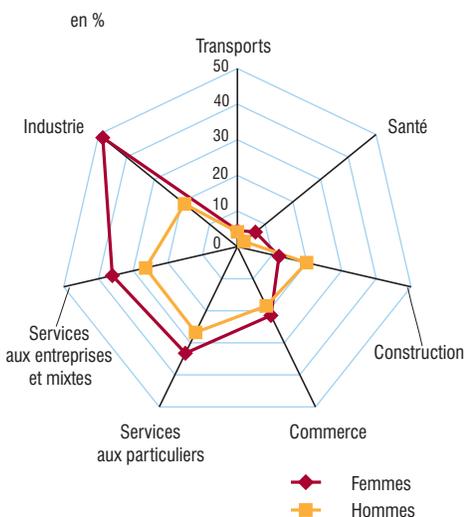
# Emploi et revenu selon le sexe 1.5

## 1. Structure des effectifs et des revenus nets moyens mensuels en 2011

Secteur d'activité	Effectif (milliers)	Part des femmes (%)	Revenu mensuel moyen		Écart (%)
			Femmes	Hommes	
			(euros)		
Industrie (hors artisanat commercial)	105	26,7	840	2 180	- 61,5
Construction	332	3,8	1 470	2 030	- 27,6
Commerce et artisanat commercial	475	32,7	1 680	2 050	- 17,9
Transports	58	11,7	1 540	1 770	- 12,9
Services aux entreprises et mixtes	479	30,8	2 360	3 610	- 34,7
Services aux particuliers	468	47,9	960	1 370	- 29,5
Santé et action sociale	380	53,5	3 650	7 230	- 49,5
<b>Statut</b>					
Auto-entrepreneur	487	39,0	400	500	- 19,8
Indépendant « classique »	1 924	32,1	2 540	3 370	- 24,4
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>2 410</b>	<b>33,5</b>	<b>2 070</b>	<b>2 860</b>	<b>- 27,6</b>

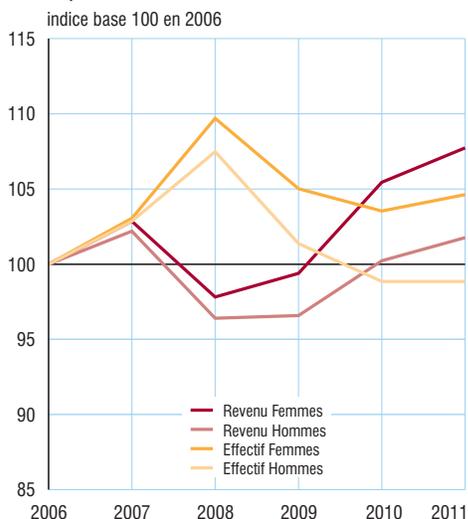
1. Y compris non-salariés dont le secteur d'activité n'est pas déterminé.  
 Champ : France, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.  
 Source : Insee, base Non-salariés.

## 2. Part des auto-entrepreneurs par secteur selon le sexe



Champ : France, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.  
 Source : Insee, base Non-salariés.

## 3. Évolution des effectifs et des revenus moyens



Champ : France, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs.  
 Source : Insee, base Non-salariés.

## 4. Distribution des revenus par sexe en 2011

	Part des revenus nuls (%)	Distribution hors revenus nuls						
		D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Q3/Q1	D9/D1
		(euros)						
Femmes	10,3	360	880	1 830	3 540	6 020	4,0	16,5
Hommes	9,6	490	1 100	2 180	4 320	8 200	3,9	16,6
<b>Ensemble</b>	<b>9,8</b>	<b>440</b>	<b>1 020</b>	<b>2 070</b>	<b>4 030</b>	<b>7 470</b>	<b>4,0</b>	<b>17,0</b>

Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs.  
 Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.6 Emploi et revenu selon l'âge

**F**in 2011, l'âge moyen des **non-salariés** (hors agriculture), exerçant leur activité à titre principal ou en complément d'une activité salariée, est de 45 ans. La population non salariée est plus âgée que celle des salariés : 9,2 % ont moins de 30 ans, contre 26,6 % des salariés du secteur privé ; à l'inverse, 11,4 % ont 60 ans ou plus, contre seulement 2,9 % parmi les salariés.

Le statut d'**auto-entrepreneur** (AE) attire particulièrement les jeunes. Ainsi, 19 % des AE ont moins de 30 ans contre moins de 7 % des **indépendants « classiques »**. Les 45-59 ans sont au contraire moins présents parmi les AE (29 %) que parmi les indépendants « classiques » (45 %), tandis que la part des 60 ans ou plus est quasiment la même dans les deux populations (environ 11 %). Toutefois, dans les activités de conseil (conseil de gestion, architecture, ingénierie), la proportion d'auto-entrepreneurs âgés de 60 à 65 ans est particulièrement élevée.

Les femmes non salariées sont légèrement plus jeunes que les hommes, alors que pour les salariés du privé les structures par âge des hommes et des femmes sont très proches. Fin 2011, 50 % des femmes non salariées ont moins de 45 ans contre 45 % des hommes. L'âge moyen est plus faible dans les activités de services comme la coiffure ou l'information et la communication, en raison notamment de la surreprésentation des moins de 30 ans dans ces secteurs. Ainsi, dans l'information et la communication (activités informatiques notamment), 18 % des non-salariés, le plus souvent AE, ont moins de 30 ans. Dans la plupart des autres activités de services, en particulier dans la santé, l'âge moyen est élevé, en raison d'une faible proportion de jeunes et d'une proportion importante de seniors. C'est notamment le cas chez les médecins, dont un sur quatre a 60 ans ou plus, et dans certaines activités spécialisées comme l'architecture, l'ingénierie ou le conseil de gestion. La construction est un secteur plutôt jeune dans lequel 42 % des non-salariés ont entre 30 et 44 ans, et seulement 5 % ont 60 ans ou plus. La pénibilité physique du travail dans ce secteur et des débuts de carrière précoces

peuvent expliquer cette particularité. Dans l'industrie et les transports, les 45-59 ans sont surreprésentés, ce qui peut en partie s'expliquer par l'importance des investissements nécessaires à ce type d'activités.

Quel que soit le **secteur d'activité**, le **revenu** moyen issu de l'activité non salariée augmente avec l'âge jusqu'à 60 ans et diminue ensuite. En 2011, les non-salariés de 45 à 59 ans (y compris AE) gagnent en moyenne 3 080 euros nets par mois, soit 2,8 fois plus que les moins de 30 ans (1 100 euros). Après 60 ans, le revenu moyen s'établit à 2 830 euros, soit un peu plus que pour l'ensemble des non-salariés (2 600 euros). L'influence de l'âge sur les revenus est particulièrement marquée dans les services aux entreprises et services mixtes, ainsi que dans l'industrie. Cet effet de l'âge est plus limité pour les non-salariés hors AE, les jeunes étant surreprésentés parmi les AE.

Entre 2006 et 2011, le nombre d'indépendants « classiques » de 60 ans ou plus a fortement augmenté (+ 47 %), en raison notamment de l'arrivée à ces âges des générations du *baby-boom*. Leur revenu s'est accru de 11 % en moyenne sur la période, en euros constants. Le revenu moyen des indépendants « classiques » âgés de 30 à 59 ans a globalement stagné sur la période, malgré d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre. Pour les moins de 30 ans, le revenu moyen s'est accru de 5 %, mais avec une forte baisse des effectifs (- 11 %), les jeunes optant majoritairement, depuis 2009, pour l'auto-entrepreneariat.

Les disparités de revenus sont particulièrement fortes pour les non-salariés âgés de 60 ans ou plus. La part des revenus nuls est bien plus importante qu'aux autres âges (17 % contre moins de 10 % en moyenne) et, pour ceux qui ont dégagé un revenu positif, les revenus les plus faibles côtoient les plus élevés. Ainsi en 2011, 10 % des non-salariés de 60 ans ou plus ont perçu moins de 240 euros mensuels et 10 % plus de 9 530 euros, soit un **rapport interdécile** plus de deux fois supérieur à celui observé pour l'ensemble des indépendants « classiques ». ■

### Définitions

**Non-salariés, auto-entrepreneurs, indépendants « classiques », secteur d'activité, revenu (d'activité), rapport interdécile :** voir annexe *Glossaire*.

# Emploi et revenu selon l'âge 1.6

## 1. Structure par âge des non-salariés et revenus nets moyens mensuels en 2011

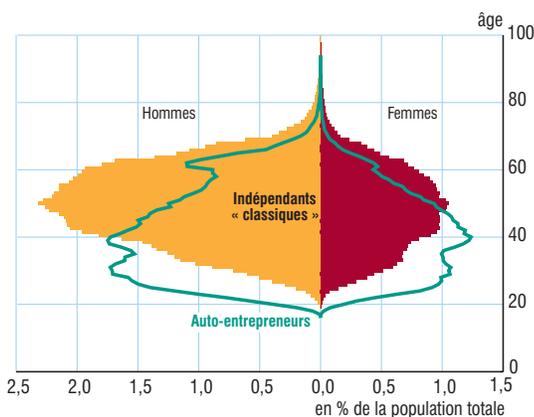
	Répartition par âge (%)				Revenu mensuel moyen (euros)			
	Moins de 30 ans	De 30 à 44 ans	De 45 à 59 ans	60 ans ou plus	Moins de 30 ans	De 30 à 44 ans	De 45 à 59 ans	60 ans ou plus
<b>Secteur d'activité</b>								
Industrie	7,3	35,5	47,3	9,9	670	1 710	2 160	1 360
Construction	9,2	42,0	43,6	5,1	1 160	1 930	2 280	1 590
Commerce	7,9	36,9	44,4	10,8	770	1 760	2 310	1 640
Transports	6,3	35,3	48,0	10,4	1 150	1 730	1 910	1 280
Services aux entreprises et services mixtes	9,7	38,2	36,7	15,4	920	2 960	4 030	3 190
Services aux particuliers	11,5	40,3	38,5	9,7	630	1 140	1 390	1 050
Santé et action sociale	8,8	32,5	43,7	15,0	2 530	4 550	6 190	5 830
<b>Statut</b>								
Auto-entrepreneur	19,3	41,0	29,0	10,7	400	460	470	500
Hors auto-entrepreneur	6,6	37,0	44,8	11,6	1 620	2 770	3 480	3 340
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>9,2</b>	<b>37,8</b>	<b>41,6</b>	<b>11,4</b>	<b>1 100</b>	<b>2 290</b>	<b>3 080</b>	<b>2 830</b>

1. Y compris non-salariés dont le secteur d'activité n'est pas déterminé.

Champ : France, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 2. Structure par âge des non-salariés hommes et femmes, selon le statut



Champ : France, hors agriculture.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs en activité au 31 décembre 2011, 1,1 % sont des hommes de 62 ans.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 3. Évolution des effectifs et des revenus entre 2006 et 2011

	en %, en euros constants	
	Nombre d'indépendants « classiques »	Revenu moyen
Moins de 30 ans	- 11,1	4,9
De 30 à 44 ans	- 6,6	1,6
De 45 à 59 ans	0,8	0,6
60 ans ou plus	47,1	10,7

Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 4. Distribution des revenus nets moyens mensuels par âge en 2011

Part des revenus nuls (en %)	Distribution (hors revenus nuls) (en euros)							
	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Q3/Q1	D9/D1	
Moins de 30 ans	12,3	300	750	1 430	2 460	3 770	3,3	12,7
De 30 à 44 ans	8,8	490	1 060	1 990	3 580	6 210	3,4	12,5
De 45 à 59 ans	8,4	520	1 100	2 280	4 540	8 380	4,1	16,1
60 ans ou plus	17,2	240	700	1 950	5 030	9 530	7,2	39,7
<b>Ensemble</b>	<b>9,8</b>	<b>440</b>	<b>1 020</b>	<b>2 070</b>	<b>4 030</b>	<b>7 470</b>	<b>4,0</b>	<b>17,0</b>

Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.7 Conditions de travail des indépendants

Les conditions de travail des **indépendants**, comme celles des salariés, peuvent être appréhendées à travers différents facteurs de risque professionnel : pénibilité physique des travaux, cumul de contraintes de rythme, manque d'autonomie, isolement, emprise du travail sur la vie quotidienne ou encore précarité de l'emploi.

La **pénibilité physique** s'avère particulièrement forte chez les agriculteurs exploitants : en 2013, 58 % sont concernés, contre 30 % des indépendants dans leur ensemble. À l'inverse, les professions libérales, les commerçants et les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus sont moins exposés à ces pénibilités, à l'image des cadres salariés.

Les indépendants exercent un travail moins soumis aux **contraintes de rythme** que les salariés : 22 % subissent un cumul de ces contraintes contre 35 % des salariés. Ils sont cependant nombreux à déclarer travailler dans l'urgence et devoir toujours ou souvent se dépêcher pour faire leur travail, notamment les chefs d'entreprise d'au moins dix salariés.

Alors que 24 % des salariés affirment manquer d'**autonomie**, ce n'est le cas que pour 6 % des indépendants, et 3 % seulement des chefs d'entreprise d'au moins dix salariés. En retour, les indépendants sont nombreux à

travailler toujours ou souvent seuls : 72 % d'entre eux contre 55 % des salariés. Les chefs d'entreprise sont les moins concernés par l'isolement au travail.

31 % des indépendants subissent une **forte emprise du travail** sur leur vie (34 % des hommes et 23 % des femmes) contre seulement 4 % des salariés. La durée du travail qu'ils déclarent est particulièrement longue : plus de 40 % d'entre eux, et jusqu'à 75 % des agriculteurs, affirment travailler six ou sept jours par semaine, et donc souvent le week-end (un sur quatre le dimanche contre un salarié sur huit). Cependant, la durée effective moyenne du travail des indépendants a diminué au cours des années récentes, passant de 52 heures hebdomadaires en 2005 à 49 heures en 2012, soit une baisse d'environ 1 % par an. Les artisans et les commerçants sont les plus concernés.

Les indépendants sont nettement plus nombreux à craindre de perdre leur emploi dans les douze mois à venir en 2013 (30 %) qu'en 2005 (16 %) ; et cette augmentation du sentiment d'insécurité économique a été particulièrement forte chez les artisans et les commerçants. En 2013, les indépendants sont plus inquiets pour leur emploi que les salariés, alors que c'était l'inverse en 2005. ■

### Définitions

**Indépendants** : la mesure du travail indépendant provient des enquêtes Emploi et Conditions de travail. Il s'agit des personnes ayant déclaré exercer leur profession principale en tant qu'indépendant (à leur compte ou comme dirigeant salarié). On les distingue ici selon leur **catégorie socioprofessionnelle** (CS).

**Pénibilité physique** : être concerné par au moins quatre des six critères suivants : rester longtemps debout, rester longtemps dans une posture pénible, porter des charges lourdes, subir des secousses ou des vibrations, effectuer des déplacements à pieds longs ou fréquents, être exposé à un bruit intense.

**Cumul de contraintes de rythme** : être concerné par au moins trois des neuf critères suivants : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, la cadence automatique d'une machine, d'autres contraintes techniques, la dépendance vis-à-vis de collègues, des normes de production ou des délais à respecter en une heure, ou en une journée au plus, une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, des contrôles exercés par la hiérarchie, un contrôle suivi ou informatisé.

**Manque d'autonomie** : être concerné par au moins trois des six critères suivants : ne pas pouvoir interrompre le travail, ne pas régler seul les incidents, ne pas apprendre de choses nouvelles, ne pas avoir une formation suffisante et adaptée, avoir un travail qui consiste à répéter une même série d'opérations.

**Forte emprise du travail** : être concerné par au moins trois des six critères suivants : ne pas pouvoir modifier ses horaires, ne pas connaître ses horaires du lendemain, travailler plus de 50 heures par semaine, travailler 6 ou 7 jours par semaine, travailler habituellement la nuit, travailler habituellement le dimanche.

**Catégorie socioprofessionnelle (CS)** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les conditions de travail des non-salariés en 2005 », *Premières Synthèses* n° 50-1, Dares, décembre 2009.

# Conditions de travail des indépendants 1.7

## 1. Conditions de travail des indépendants en 2013

en %

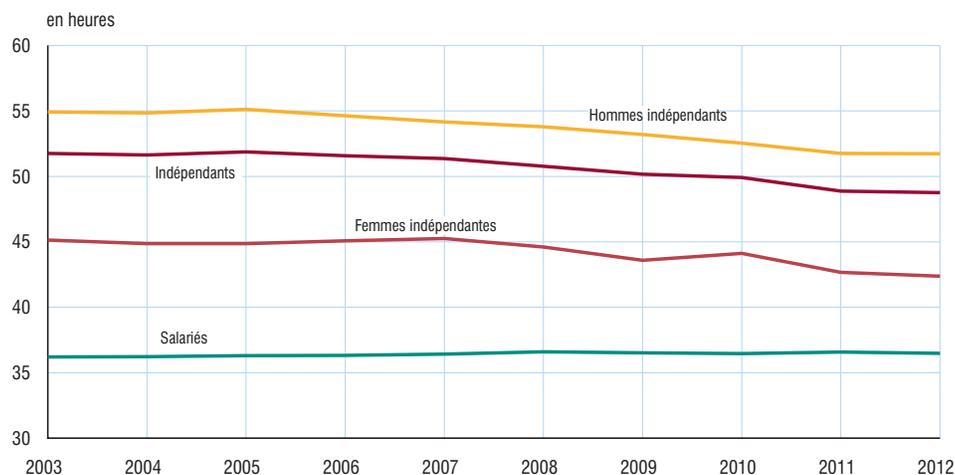
	Indépendants							Salariés
	Agriculteurs exploitants	Artisans	Commerçants	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Professions libérales	Professions intermédiaires	Ensemble	
Pénibilité physique	58,3	36,2	12,7	15,9	3,4	18,2	<b>29,8</b>	20,4
Cumul de contraintes de rythme	28,0	28,2	14,6	25,7	16,6	19,6	<b>21,8</b>	35,2
Devoir toujours ou souvent se dépêcher	46,0	49,3	48,5	66,0	49,6	53,7	<b>50,3</b>	46,4
Manque d'autonomie	9,7	7,1	6,1	2,5	2,4	5,1	<b>6,0</b>	23,9
Travailler toujours ou souvent seul	65,9	70,9	71,2	43,9	77,5	88,1	<b>72,0</b>	54,5
Forte emprise du travail	55,8	26,2	37,8	21,8	14,8	20,2	<b>30,6</b>	3,8
Crainte pour son emploi dans l'année qui vient	16,0	38,9	37,3	37,7	22,0	25,2	<b>29,8</b>	24,3

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : 46 % des agriculteurs exploitants déclarent devoir toujours ou souvent se dépêcher.

Source : Dares, enquête Conditions de travail 2013.

## 2. Évolution du nombre moyen d'heures travaillées par semaine, selon le statut et le sexe



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2003, les hommes indépendants déclaraient en moyenne 55 heures travaillées par semaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 1.8 Non-salariés sur le territoire métropolitain

Les **non-salariés** ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire. Ils sont relativement plus nombreux dans la moitié sud de la France : en 2011, plus de 12,5 % des personnes en emploi dans les **régions** Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse sont des non-salariés. À l'inverse, la part des non-salariés parmi l'ensemble des personnes en emploi est de 7 % en Île-de-France et dans le Nord - Pas-de-Calais. Les territoires dotés d'une économie résidentielle, principalement destinée à satisfaire les besoins des populations locales, où le poids de l'industrie et des services aux entreprises est faible, regroupent relativement plus de non-salariés en raison du type d'activité que ces derniers exercent. Dans les régions où la population âgée de 65 ans ou plus est importante, la part de non-salariés est également plus élevée, avec une forte présence dans les services aux particuliers.

À l'instar des salariés, 41 % des non-salariés travaillent dans trois régions : l'Île-de-France (18,5 %, dont 6,7 % à Paris), Rhône-Alpes (11,5 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (10,7 %). La répartition géographique des **auto-entrepreneurs** (AE) est un peu plus concentrée : 43 % sont établis dans ces trois mêmes régions. Les régions du pourtour méditerranéen sont, avec l'Île-de-France, celles où la part des auto-entrepreneurs parmi les non-salariés est la plus élevée (autour de 20 %). Elle est inférieure à 15 % dans certains départements ruraux : Cantal, Haute-Loire, Hautes-Alpes, Aveyron.

Dans toutes les régions, les non-salariés travaillent majoritairement dans les **services** : un sur deux en Poitou-Charentes et jusqu'à deux sur trois en Île-de-France. La région francilienne se distingue par la part élevée de non-salariés exerçant leur activité dans les services aux entreprises et mixtes (35 % contre 20 % pour la France métropolitaine). Cette spécificité est essentiellement liée aux activités spécialisées, scientifiques et techniques qui rassemblent 23 % des non-salariés, contre 12 % en France métropolitaine. L'activité des taxis est également un trait particulier

de cette région : 2,8 % des non-salariés exercent cette activité en Île-de-France, contre 1,2 % en France métropolitaine. Dans les autres régions, les non-salariés se retrouvent davantage dans les services aux particuliers y compris la santé. En Nord - Pas-de-Calais et Lorraine notamment, quatre non-salariés sur dix exercent dans ce secteur. Dans ces deux régions, les professions de santé sont surreprésentées (près de 20 % en Nord - Pas-de-Calais contre 16 % dans l'ensemble des régions), en lien avec la faible part des non-salariés dans l'emploi. En Corse, Bretagne, Basse-Normandie et Auvergne, l'hébergement et la restauration occupent 9 % des non-salariés (7 % sur l'ensemble du territoire). Parmi les autres **secteurs d'activité**, le commerce rassemble un non-salarié sur cinq, et la construction un sur sept. Le commerce occupe une place plus importante en Normandie et Auvergne (près de 25 % en Basse-Normandie), et la construction en Corse (plus de 20 %) ou en Poitou-Charentes.

Les **revenus d'activité** des non-salariés sont les plus élevés en Île-de-France : 3 900 euros nets par mois en moyenne pour les **indépendants « classiques »**, contre 3 120 en France métropolitaine, soit un écart en pourcentage comparable à celui concernant les salariés du secteur concurrentiel. En Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Haute-Normandie, ils sont également supérieurs à la moyenne nationale : les activités les plus rémunératrices (professions de santé, professions techniques, scientifiques et juridiques) y sont surreprésentées et le revenu moyen mensuel est plus élevé qu'au niveau national, quelle que soit l'activité exercée. À l'inverse, les revenus des indépendants « classiques » sont plus faibles dans les régions du sud de la France, avec un minimum de 2 680 euros en Languedoc-Roussillon. Pour les AE, la répartition géographique des revenus d'activité est différente et les écarts plus resserrés. Leur revenu mensuel, de 460 euros en moyenne, s'étend de 380 euros dans le Limousin à 520 euros en Corse et 530 en Île-de-France. ■

### Définitions

**Services** : services aux entreprises et mixtes, services aux particuliers (y compris santé et action sociale).

**Non-salariés, auto-entrepreneurs, secteur d'activité, revenu d'activité, indépendants « classiques »** : voir annexe Glossaire.

**Régions** : celles en vigueur à la date de rédaction de cette fiche.

# Non-salariés sur le territoire métropolitain 1.8

## 1. Caractéristiques et revenus nets mensuels moyens des non-salariés selon la région en 2011

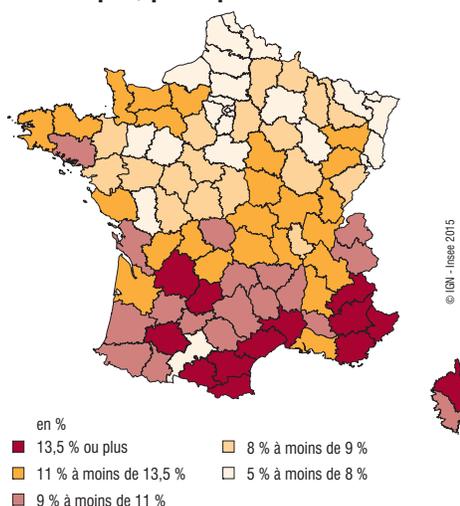
	Effectifs (en milliers)	Revenu mensuel moyen		Répartition par secteur <sup>1</sup>			
		Hors auto-entrepreneurs	Auto- entrepreneurs	Services aux entreprises et mixtes	Services aux particuliers (y compris santé)	Commerce et artisanat commercial	Construction
		(en euros)		(en %)			
Île-de-France	438	3 900	530	35,0	29,5	15,1	7,9
Nord - Pas-de-Calais	106	3 580	430	17,0	39,6	22,2	11,1
Picardie	50	3 340	450	16,1	35,5	21,9	16,1
Haute-Normandie	54	3 310	430	16,9	34,9	23,3	14,5
Alsace	60	3 210	440	21,2	36,6	20,7	11,7
Lorraine	67	3 200	410	15,5	38,2	21,6	14,6
Champagne-Ardenne	39	3 190	400	14,9	36,4	22,2	15,6
Basse-Normandie	51	3 050	450	14,0	35,1	24,4	15,8
Pays-de-Loire	120	3 040	440	16,9	34,4	21,2	15,6
Centre	81	3 040	420	16,5	33,5	22,3	16,3
Bretagne	120	2 990	450	15,4	37,4	20,2	15,0
Bourgogne	58	2 950	420	15,4	34,7	23,0	15,7
Franche-Comté	38	2 890	420	15,0	35,5	22,3	15,1
Provence - Alpes - Côte-d'Azur	253	2 870	470	19,4	36,1	19,1	14,2
Poitou-Charentes	66	2 860	410	15,4	33,2	22,6	17,4
Rhône-Alpes	273	2 850	460	18,7	36,7	19,1	14,2
Aquitaine	146	2 790	440	17,3	35,0	20,0	16,5
Corse	16	2 790	520	14,0	35,2	18,2	20,4
Auvergne	49	2 760	420	12,9	35,9	23,2	16,7
Limousin	26	2 760	380	13,8	36,1	21,7	16,9
Midi-Pyrénées	123	2 710	430	17,3	35,7	19,6	16,8
Languedoc-Roussillon	128	2 680	430	16,8	36,5	20,3	16,4
<b>France métropolitaine</b>	<b>2 362</b>	<b>3 120</b>	<b>460</b>	<b>20,4</b>	<b>34,8</b>	<b>19,7</b>	<b>13,8</b>

1. La répartition par secteur est rapportée à l'ensemble y compris secteurs indéterminés.

Champ : France métropolitaine, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

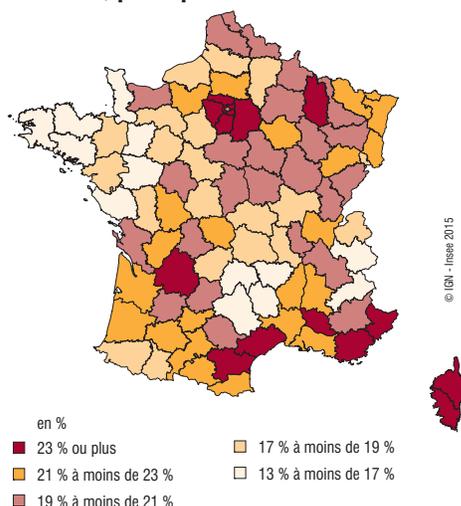
## 2. Part des non-salariés parmi les personnes en emploi, par département en 2011



Champ : France métropolitaine, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés pour les non-salariés ; estimations d'emploi localisées pour l'emploi total.

## 3. Part des auto-entrepreneurs parmi les non-salariés, par département en 2011



Champ : France métropolitaine, hors agriculture, y compris auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.9 Travailleurs indépendants en Europe

En 2012, au sein de l'Union européenne (UE28), 33,1 millions de personnes exercent leur activité principale comme **indépendants**, secteur agricole compris, soit 15 % de la population active occupée. Cette proportion atteint 32 % en Grèce ; elle est supérieure à 20 % en Italie, Portugal et Roumanie, et inférieure à 10 % en Estonie, Luxembourg, Danemark et Lituanie. Avec moins de 11 % d'indépendants, la France fait partie des pays européens où le travail indépendant est le moins répandu. Au niveau de l'UE28, le secteur agricole représente un emploi indépendant sur quatre. Le poids de ce secteur est prépondérant dans certains pays de l'est ou du sud de l'Europe (plus de 75 % en Roumanie, près de 50 % en Croatie, en Pologne ou au Portugal), alors qu'il est inférieur à 5 % en Slovaquie ou au Royaume-Uni. Dans près de trois quarts des cas, les indépendants européens exercent leur activité sans employer aucun salarié. Cette proportion atteint 94 % en Roumanie et descend à 53 % en Hongrie.

Dans l'UE28, un homme sur cinq travaille comme indépendant (19 %) contre une femme sur dix (10 %). Ainsi, moins d'un indépendant sur trois est une femme (31 %). Ce déséquilibre s'observe dans la totalité des pays européens, la part des femmes allant de 18 % à Malte à 40 % en Lettonie. La propension à être indépendant augmente avec l'âge : sur l'ensemble de l'Union, 33,4 % des actifs de 60 ans ou plus travaillent comme indépendants contre 6,6 % des moins de 30 ans. Le rapport de ces deux proportions varie de 1,8 en Slovaquie à 13,3 en Irlande, il est de 6,4 en France. La proportion d'indépendants est globalement moins élevée parmi les personnes de nationalité étrangère (12,7 %) que parmi l'ensemble des

actifs occupés, avec cependant de très fortes variations d'un pays à l'autre.

L'évolution récente du travail indépendant est marquée par deux grandes tendances jouant en sens inverse sur les effectifs. D'une part, le recul des activités agricoles et artisanales se poursuit dans de nombreux pays et d'autre part de nouvelles formes d'emploi émergent, ce qui contribue à son renouvellement (travail *freelance*, auto-entrepreneurs, « auto-employés », etc.). Le travail indépendant fait l'objet de nombreuses politiques de soutien, notamment au niveau européen (stratégie de Lisbonne 2000, *Small business act* en 2008). Depuis 2008, de nombreux pays l'ont encouragé afin de lutter contre la hausse du chômage (*European economic recovery plan* en 2009). Les mesures adoptées ont généralement consisté à favoriser l'accès aux financements, à réduire la fiscalité et à simplifier les démarches administratives.

Entre 1995 et le début des années 2000, le nombre d'indépendants n'évolue que peu dans la plupart des grands pays européens. Il diminue de 10 % en France, reste stable au Royaume-Uni et augmente de 5 à 10 % en Italie, Espagne et Allemagne. À partir de 2002, on observe dans la plupart de ces pays, à l'exception de l'Italie, une phase de forte croissance du nombre d'indépendants, essentiellement portée par ceux qui n'emploient aucun salarié. En Allemagne, en France et au Royaume-Uni, la crise de 2008 vient ralentir ce mouvement mais la tendance à la hausse se poursuit ensuite. Entre 2002 et 2013, l'emploi indépendant augmente d'au moins 20 % dans ces trois pays. En Espagne et en Italie, le nombre de travailleurs indépendants tend à diminuer sous les effets de la crise. Au niveau de l'Union, depuis 2002, la hausse du travail indépendant est peu marquée (+ 6 %). ■

### Définitions

**Indépendant** : la mesure du travail indépendant à l'échelle européenne provient des enquêtes *Labour force survey*. Il s'agit des personnes ayant déclaré exercer leur profession principale en tant qu'indépendant (à leur compte ou comme dirigeant salarié), à l'exception des travailleurs familiaux. Toutefois, certains travailleurs ne connaissent pas toujours leur statut exact et la notion de travailleur indépendant peut varier selon les pays.

### Pour en savoir plus

- *Self-employment in Europe*, European employment observatory review, European Commission, 2010.
- "Dependent forms of self-employment in the UK: identifying workers on the border between employment and self-employment", IZA, n° 1963, février 2006.

# Travailleurs indépendants en Europe 1.9

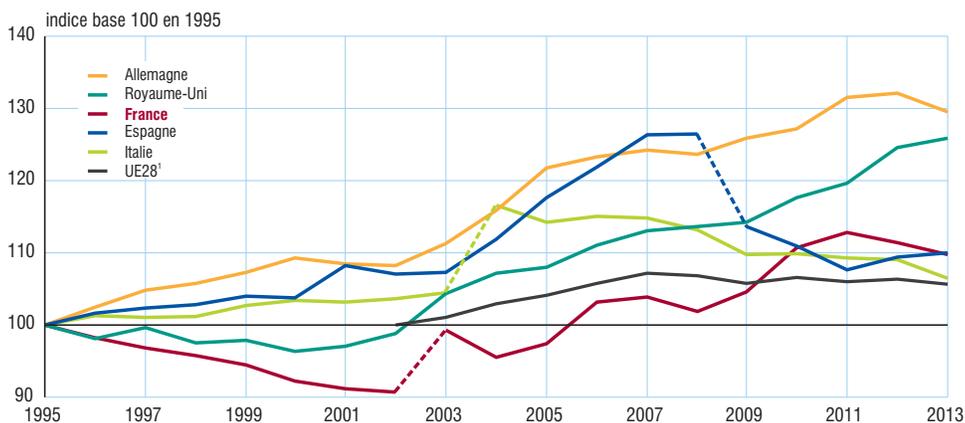
## 1. Part de travailleurs indépendants parmi les actifs occupés selon l'âge, le sexe, la nationalité en 2012

	Part des indépendants parmi les actifs occupés						Caractéristiques de l'emploi indépendant	
	Ensemble	Femmes	Moins de 30 ans	30 à 59 ans	60 ans ou plus	Étrangers	Poids du secteur agricole	
							Sans employé	
Grèce	31,9	23,7	15,1	32,5	61,8	9,9	36,5	77,6
Italie	23,4	16,3	15,0	22,7	53,3	12,3	8,5	71,9
Portugal	21,1	16,7	5,3	17,3	68,8	12,8	48,0	76,1
Roumanie	20,1	13,1	10,7	18,5	57,1	42,8	77,4	94,0
Pologne	18,9	14,2	8,7	20,6	35,0	30,3	48,7	77,9
Croatie	18,4	15,0	7,8	17,1	46,8	...	52,5	74,7
République tchèque	17,1	12,3	10,9	17,6	27,7	24,5	5,2	80,7
Espagne	16,6	12,2	6,8	16,9	37,4	12,1	13,6	66,1
Irlande	15,7	6,7	3,2	16,6	42,5	8,7	23,0	70,8
Slovaquie	15,4	9,8	12,3	15,9	21,9	...	3,6	80,3
<b>UE28</b>	<b>15,2</b>	<b>10,3</b>	<b>6,6</b>	<b>15,8</b>	<b>33,4</b>	<b>12,7</b>	<b>25,7</b>	<b>73,2</b>
<b>Zone euro</b>	<b>15,0</b>	<b>10,3</b>	<b>6,0</b>	<b>15,6</b>	<b>34,0</b>	<b>12,1</b>	<b>18,5</b>	<b>69,3</b>
Chypre	14,8	8,7	6,0	15,0	41,0	7,1	8,9	72,3
Royaume-Uni	14,6	9,4	7,3	15,3	29,1	15,0	4,6	82,8
Pays-Bas	14,5	10,7	5,7	16,0	30,6	14,4	9,5	74,1
Belgique	13,5	9,1	6,9	13,9	38,2	15,3	6,3	69,7
Malte	13,3	6,6	6,3	15,0	35,5	12,6	5,5	67,4
Finlande	12,7	8,4	4,7	13,2	27,2	7,7	20,5	68,2
Slovénie	12,2	7,7	4,8	12,5	37,8	12,7	32,9	72,0
Hongrie	11,3	8,2	4,5	11,7	37,1	21,7	19,8	53,5
Autriche	11,3	8,6	3,2	13,1	27,0	9,7	22,3	58,3
Allemagne	11,0	7,6	3,4	11,9	22,7	13,3	5,2	57,7
<b>France</b>	<b>10,8</b>	<b>6,8</b>	<b>4,1</b>	<b>11,7</b>	<b>26,4</b>	<b>10,3</b>	<b>17,2</b>	<b>78,7</b>
Bulgarie	10,8	7,5	4,3	11,3	20,4	34,6	31,6	68,1
Lettonie	10,5	8,3	5,0	11,7	13,7	7,0	37,9	62,7
Suède	10,2	5,7	3,6	10,3	21,7	11,2	11,2	63,2
Lituanie	9,7	7,5	5,3	10,4	14,0	3,8	42,7	77,4
Danemark	8,9	5,2	2,3	9,8	19,5	8,8	14,4	60,1
Luxembourg	8,4	7,3	4,6	8,3	29,2	7,7	13,5	62,8
Estonie	8,3	4,8	4,6	9,2	9,4	5,7	16,9	56,4

Champ : personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, Labour force survey.

## 2. Évolution du nombre de travailleurs indépendants dans les principaux pays européens



1. Indice base 100 en 2002.

Champ : travailleurs indépendants âgés de 15 ans ou plus, hors travailleurs familiaux.

Source : Eurostat, Labour force survey.